

Réf. : PN/AM/VG/LG - n° 2026.038

NOTE AUX ETABLISSEMENTS n° 18.26

Je vous demande de bien vouloir porter à la connaissance du personnel de votre établissement la vacance du poste suivant :

1 Ergothérapeute (0,25 E.T.P.)
C.M.P.P. Départemental – site de Brive –
Dispositif P.A.S. (Pôle d'Appui à la Scolarité) –
Uzerche / les Monédières- Localisation Collège Uzerche

Qualification/Formation :

- Être titulaire du diplôme d'État d'Ergothérapeute
- Expérience professionnelle en milieu scolaire et/ou médico-social (appréciée)
- Connaissance du public accompagné (enfants / adolescents de 3 à 20 ans)
- Permis B (déplacements réguliers sur le secteur géographique du PAS)

Missions :

- Analyser les situations et évaluer les besoins fonctionnels des élèves, en lien avec le/la coordonnateur(trice) du PAS, afin de proposer des aménagements facilitant l'accès aux apprentissages
- Participer à la construction de réponses adaptées aux besoins identifiés en prenant en compte les dimensions motrices, sensorielles, cognitives et environnementales
- Préconiser et accompagner la mise en place d'aides techniques et d'adaptations pédagogiques (outils scolaires, matériel spécifique, organisation de l'espace, numérique, etc.)
- Collaborer étroitement avec les équipes pédagogiques et éducatives pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves
- Apporter un appui technique aux enseignant(e)s concernant l'accessibilité des supports et des situations d'apprentissage
- Identifier et mobiliser les partenaires du secteur médico-social et sanitaire en lien avec les besoins des élèves
- Participer aux réunions de concertation et aux échanges interprofessionnels dans le cadre des situations suivies par le PAS
-

NOTE

D'INFORMATION

Fait à :

Date :

- Contribuer à la traçabilité des accompagnements et au rapport d'activité du PAS.

Compétences :

- Connaissances du travail en partenariat avec l'Éducation Nationale
- Connaissances des T.N.D. et de leurs impacts sur la scolarité
- Connaissance des aides techniques et des outils de compensation (dont outils numériques)
- Capacité à proposer des adaptations matérielles, organisationnelles et pédagogiques
- Sens du travail en équipe et en partenariat
- Sens de l'écoute et de la communication
- Capacité d'adaptation, autonomie, discrétion

Secteur d'activités : Secteur médico-social

Nombre de salariés au sein de l'Association PEP 19 : 480 salariés

Temps de travail : 8h45 (0,25 E.T.P.)

Rémunération :

- Classification selon CCN 51
- Salaire de base : 557,62 € brut selon disposition conventionnelle
- Prime SEGUR : 59,50 € brut

Poste à pourvoir en CDI à compter du 24/08/2026

Candidatures à adresser à la Direction Générale des PEP 19, avant le 15/07/2026, à l'attention de :

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines
Les P.E.P. 19
23, rue Aimé Audubert - B.P. 23 - 19001 TULLE Cedex
E-mail : recrutement@lespep19.org

**Le Directeur Général des P.E.P. 19,
P. NOIRANT**

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

www.lespep19.org

